

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES
--

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/16/5/2018 POUR LA FORMATION DU PERSONNEL DE L'OBR.

Date de Publication: 13/03/2018

Date d'ouverture : 05/04/2018

1. Objet.

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les consultants individuels intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour dispenser des formations sur les modules dont les termes de référence se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2018.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué de quatre (4) lots :

- Lot 1. Formation sur la Comptabilité générale adaptée au plan comptable national révisé
- Lot 2. Formation sur la comptabilité approfondie
- Lot 3 Formation sur les techniques de vérification fiscale des Entreprises
- Lot 4 Formation de formateurs : concevoir, réaliser et évaluer une action de formation

NB: Un soumissionnaire peut soumissionner sur tous les lots mais ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Délai d'exécution

A partir de la réception de lettre de confirmation qui suivra la notification définitive du marché, le délai des sessions de formation est fixé de la manière suivante :

- 10 jours pour le lot 1 ;
- 10 jours pour le lot 2 ;
- 10 jours pour le lot 3 ;
- 8 jours pour le lot 4.

Les prix que l'attributaire du marché aura proposés dans son offre pour les modules de formation resteront fermes et non actualisables jusqu'à la fin des formations.

Le Formateur devra produire un rapport final des prestation dans cinq (5) jours suivant la fin de la session qui sera transmis à la Direction des formations pour approbation.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à tout consultant indépendant remplissant les conditions juridiques, les capacités intellectuelles et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

NB : Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout consultant individuel concerné par l'une des règles d'interdiction énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi le 29/01/2018.

R

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après:

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR au 3^{ème} Etage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR au 3^{ème} Etage de l'Immeuble VIRAGO Complexe sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX 3^{ème} étage, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **05/04/2018 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour dispenser des formations, Dossier d'Appel d'Offres N°DNCMP/16/S/2018, à n'ouvrir qu'en séance publique du 05/04/2018 à 10h 30'**.

L'ouverture des offres aura lieu le **05/04/2018 à 10 h 30'** au premier étage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée seront irrecevables.

9. Délais d'engagement.

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de :

- trois cent mille francs burundais (300.000 FBU) pour le lot 1,
- trois cent mille francs burundais (300.000 FBU) pour le lot 2,
- trois cent mille francs burundais (300.000 FBU) pour le lot 3,
- deux cent mille francs burundais (200.000 FBU) pour le lot 4.

11. Lieu de formation

Les séances de formation seront organisées tous les jours ouvrables au 3^{ème} étage de l'Immeuble EMMAUS PATHWAY dans l'une des salles de la Direction en charge des formations.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'OBR au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **03/04/2018**

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

Frédéric MANIRAMBONA

